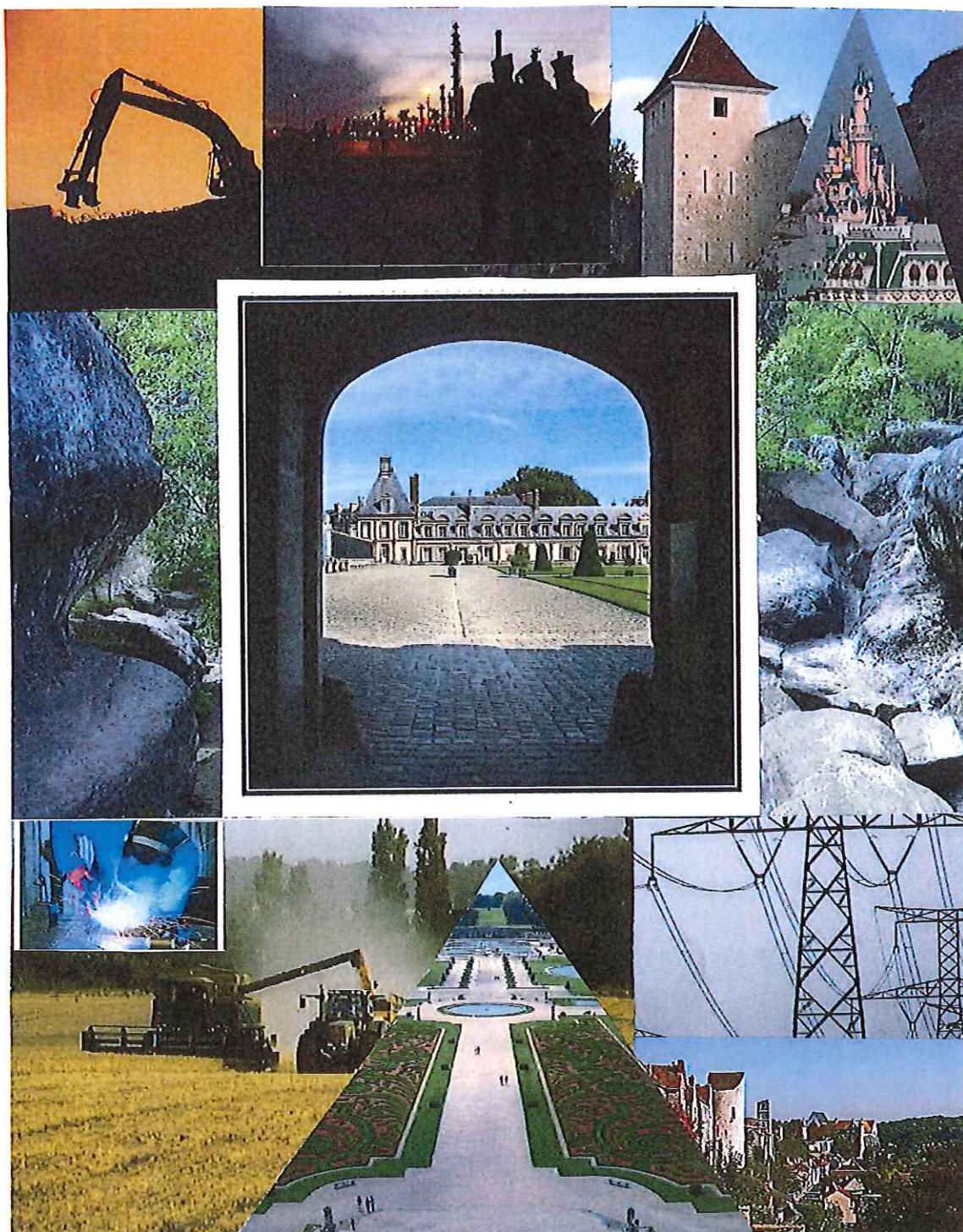


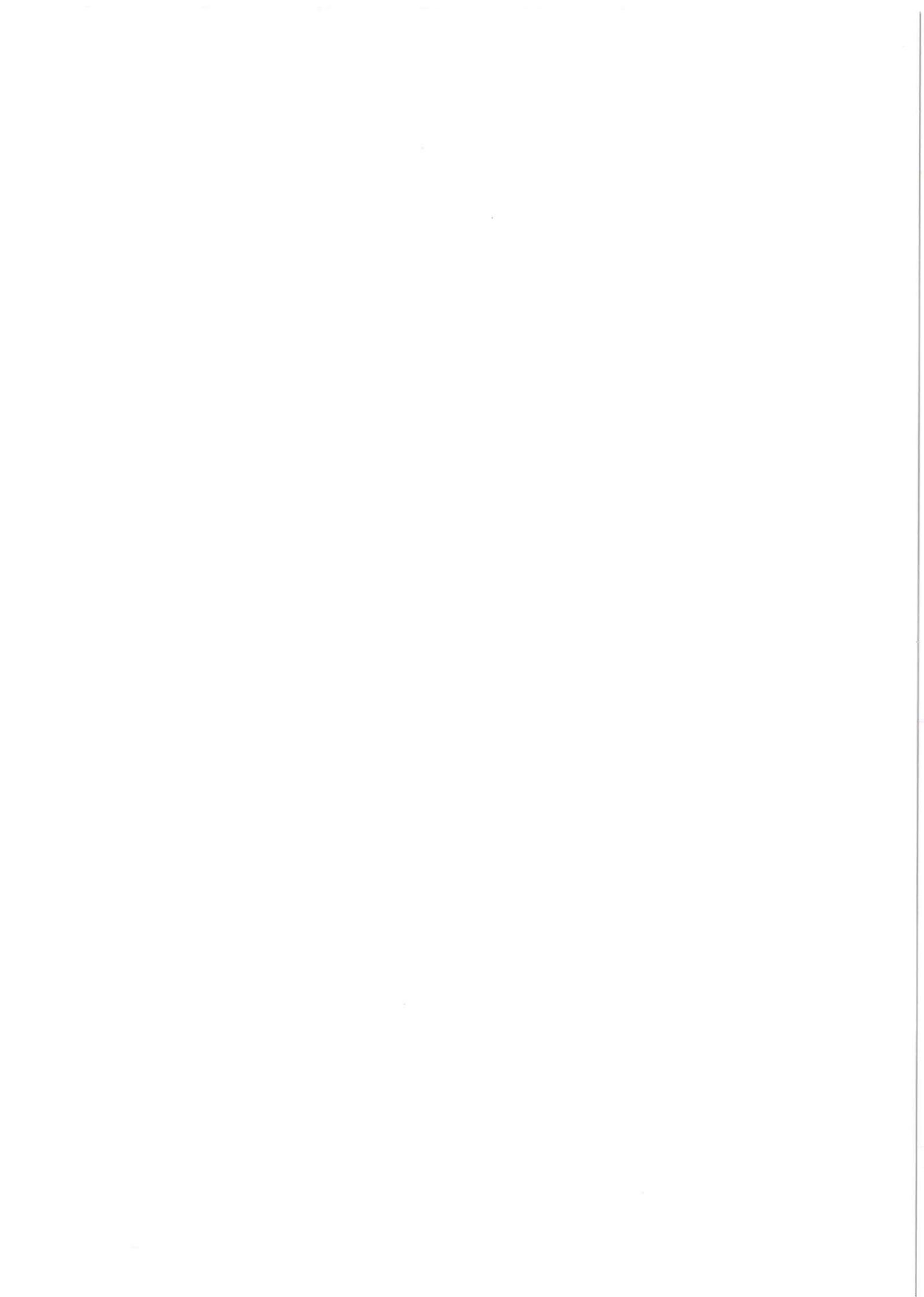


*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

# L'ACTION DES SERVICES DE L'ÉTAT EN 2012







*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

**L'ETAT EN SEINE-ET-MARNE**

**L'ACTION DES SERVICES DE L'ETAT  
EN 2012**

**... POUR UN DEVELOPPEMENT  
EQUILIBRE DES TERRITOIRES ...**

**Dans un contexte marqué par la  
crise économique , l'Etat , à  
travers l'action de l'ensemble de  
ses services , s'est mobilisé autour  
des politiques publiques qui  
participent au développement  
équilibré et harmonieux des  
territoires de ce département et  
partant à sa croissance globale en  
terme d'aménagement de  
l'espace urbain et rural et de  
valorisation de son potentiel  
économique et social**

# SOMMAIRE

- **AMENAGEMENT DE L'ESPACE** p 4
- **COHESION SOCIALE** p 8
- **ECONOMIE** p 12
- **EMPLOI** p 17
- **FOCUS ... SUR LE PROGRAMME VILLAGES NATURE** p 21

## **L'ETAT AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES**

En 2012 , la Direction Départementale des Territoires - DDT - a poursuivi son action au service des politiques prioritaires de l'Etat à l'échelon local sous l'autorité de la Préfète . Elle s'appuie sur son expertise technique et prospective et sa culture du travail en partenariat avec les élus , les aménageurs , les professionnels et les porteurs de projets .

2012 aura été marquée par des évolutions législatives et réglementaires complexes dans les domaines de :

- l'urbanisme avec la prise en compte des incidences du « Grenelle 2 » dans l'élaboration des SCOT et de la révision du SDRIF dans celle des documents de planification ,
- l'environnement avec la généralisation de l'évaluation environnementale à tous les programmes et projets ,
- le logement avec la Territorialisation de l'Offre - TOL - et l'amélioration énergétique de l'habitat ,
- la maîtrise foncière et la lutte contre l'étalement urbain avec la création des Commissions Départementales de Consommation de l'espace Agricole - CDCA - .

### **Les grands projets structurants**

- **Les infrastructures de transports**

En 2012 les services de la DDT ont apporté leur contribution à l'instruction des projets à fort enjeu structurant , notamment l'aménagement du pôle gare à Melun et le tracé en site propre du TZEN de Sénart à Melun . Ils ont activement participé à la mission bons offices de la préfète autour du projet d'aménagement du pôle gare multimodal et urbain de Melun dont la complexité et la multiplicité des acteurs ne favorisent pas l'avancement .

En appui du comité de pilotage animé par la préfète la DDT a ainsi été appelée à anticiper des scénarios de développement en phase avec la conduite des procédures liées au passage du TZEN en site propre avec une fin de ligne prévue en gare de Melun .

- **Le Grand Paris Express**

En lien avec les sous-préfets d'arrondissement concernés , la DDT a assuré le lancement et le suivi des premières mises en compatibilité des documents d'urbanisme dans le cadre de la réalisation du programme du Grand Paris Express , notamment dans sa partie seine-et-marnaise Noisy/Champs-sur-Marne . Parallèlement elle a poursuivi son travail d'assistance technique à la mise en forme des Contrats de Développement Territorial - CDT - , dont celui de Sénart , le plus avancé , et de Chelles-Vaires - , qui constituent le principal outil-levier de l'ancrage territorial du Grand Paris .

Plus globalement , la DDT a rempli sa fonction d'aide à la planification des documents d'urbanisme majeurs dans le cadre de la révision du Schéma de Développement Régional de l'Ile-de-France - SDRIF - en procédant à une analyse fine de ses différentes versions et à l'instruction des demandes de dérogation à l'application du SDRIF de 1994 . Elle a par ailleurs veillé au suivi attentif des procédures d'élaboration des Schémas Communaux d'Orientation Territoriale - SCOT- qui couvrent actuellement près de 80% de la Seine-et-Marne et 72% de la population .

## **L'habitat et le logement**

- **La territorialisation de l'offre de logement**

La DDT a en charge la répartition sur le territoire seine-et-marnais de l'objectif de construction de 8700 logements neufs assigné au département au titre de sa contribution à l'effort de construction des 70000 logements/an prévus par la loi sur le Grand Paris .

La mise en œuvre de cet objectif opposable passe par le ciblage des bassins d'habitat dotés d'un programme local d'habitat , définissant la stratégie pluriannuelle des collectivités locales dans ce domaine . En 2012, cinq collectivités se sont lancées dans l'étude d'un Plan Local de l'Habitat - PLH - et ont mobilisé la DTT en tant que « personne publique associée »

- **Le développement de l'offre de logements sociaux**

Il faut souligner une hausse sensible de la production des logements locatifs sociaux avec le financement de quelques 1765 logements contre 1578 en 2011 , pour un montant de subventions de l'Etat de 13 M€. Comme l'an dernier la typologie de ces logements privilégie les logements familiaux à 83% , sachant que 28% d'entre eux se situent dans des communes déficitaires au sens de la loi SRU . Ces opérations permettent de couvrir des besoins diversifiés : accueil des familles , mais aussi des étudiants avec la construction de près de 300 logements/étudiants , des personnes âgées et handicapées ( 107 logements ) et des publics plus spécifiques avec un habitat groupé en pensions de famille et résidences sociales .

## **Le développement des territoires ruraux**

- **La consommation des espaces agricoles**

Les terres agricoles sont une des richesses de ce département . Or l'urbanisation rapide qui a accompagné l'essor démographique de la Seine-et-Marne s'est faite par grignotage du patrimoine agricole : 700 ha sont ainsi artificialisés chaque année en Seine-et-Marne . Pour freiner et encadrer ce phénomène , la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de juillet 2010 a créé la commission départementale de consommation des espaces agricoles - CDCA -

Cette instance collégiale est un organe consultatif à disposition des collectivités désireuses de réviser leur document d'urbanisme pour les aider à optimiser et à valoriser leurs terres agricoles .

La CDCA est également force de proposition dans la lutte contre la régression des espaces agricoles . Elle s'est réunie cinq fois depuis sa création pour examiner des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, dont 13 Plans Locaux d'Urbanisme - PLU - et 2 SCOT , deux projets d'implantation photovoltaïque et un de zone d'activité commerciale .

- **Les aides au titre de la Politique Agricole Commune – PAC –**

L'Etat , à travers le service agriculture et développement rural de la DDT a assuré en 2012 l'instruction , le suivi et le contrôle des aides auxquelles sont éligibles les quelques 2500 agriculteurs seine-et-marnais – producteurs de végétaux , éleveurs bovins et ovins – pour plus de 110 M€ .

La télé-déclaration a encore gagné du terrain avec près de 1860 demandes déposées par voie électronique . A noter qu'en 2013 la Seine-et-Marne sera un des 9 départements pilotes à expérimenter la télé-déclaration comme seul mode de dépôt .

- **L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs**

L'aide à l'installation pérenne des jeunes est un des axes majeurs de la politique agricole . Le schéma directeur départemental des structures agricoles en décline les orientations prioritaires . Compte tenu des spécificités de son agriculture , la Seine-et-Marne est affectée d'un index de superficie fixé à une fois l'unité de référence de 80 ha - en deçà duquel l'exploitation n'est pas jugée viable -

C'est sur cette base et à partir des qualifications des candidats que la préfète délivre , éventuellement après avis de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture - CDOA - , les autorisations d'exploitation préalablement à l'agrandissement ou à l'installation ouvrant droit aux aides de l'Etat . En 2012 , les 123 dossiers examinés en CDOA ont majoritairement concerné des demandes d'extension , s'agissant notamment des exploitations de grande culture dont la superficie moyenne dépasse aujourd'hui les 150 ha .

## **L'ETAT VECTEUR FORT DE COHESION SOCIALE**

La Seine-et-Marne compte 11 Contrats Urbains de Cohésion Sociale - CUCS - répartis sur 20 communes , 9 Zones Urbaines Sensibles - ZUS - et une Zone de Sécurité Prioritaire - ZSP - . L'Etat , grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses services - services départementaux de l'Education nationale , direction départementale de la cohésion sociale , mission Politique de la Ville animée par la sous-préfète chargée de mission , via les délégués de la préfète - a concentré en 2012 ses efforts sur les chantiers prioritaires de l'éducation, l'insertion professionnelle , la santé , la citoyenneté et l'animation sportive . Chaque délégué de la préfète a vu son rôle de coordination conforté en devenant référent thématique dans le cadre des politiques transverses mises en oeuvre sur ces territoires .

### **L' éducation**

- **Les programmes de réussite éducative**

En 2012 , les 8 Programmes de Réussite Educative - PRE - à l'œuvre en Seine-et-Marne ont renforcé leur synergie avec les 12 plates-formes de lutte contre le décrochage scolaire en étroite collaboration avec la sous-préfète chargée de la politique de la Ville , dans le souci d'accompagner au plus près les parcours individualisés des élèves absentéistes repérés par les établissements .

Dans cette logique , les pratiques d'évaluation des PRE se sont affinées pour mieux cerner le profil des jeunes concernés et de leurs familles et adapter le contenu des programmes en conséquence . Cette évolution qualitative a débouché sur la mise en place d'outils de suivi permettant , à travers toute une batterie d'indicateurs spécifiques , de mesurer plus précisément l'impact du dispositif sur les résultats scolaires .

- **Les « cordées de la réussite »**

Visant les élèves des lycées en vue de leur faciliter l'accès aux études supérieures , les 12 « cordées de la réussite » implantées dans le département ont en 2012 obtenu des résultats encourageants , en terme de taux de réussite au bac et de positionnement personnel - capacité à s'exprimer , aisance relationnelle et confiance en soi - .

Pour mémoire , les 567 places labellisées « internat d'excellence » en Seine-et-Marne – 420 pour le seul collège-lycée de Sourdon , 8 en collège et 139 en lycée dont 232 sont occupées par des jeunes issus des quartiers prioritaires – participent d'une même politique volontariste .

## **L'insertion professionnelle**

- **La création d'activités**

Trois axes ont été privilégiés en 2012 . Si l'insertion par l'activité économique - valorisée par le financement de chantiers d'espaces verts et de menuiserie - , le soutien d'actions en faveur de l'économie sociale et solidaire , comme la création d'entreprises en zones franches urbaines , objet d'un suivi attentif et personnalisé , sont des dispositifs déjà largement éprouvés , le parrainage de jeunes porteurs de projets issus des quartiers prioritaires par des hauts fonctionnaires disposant d'un réseau et d'un carnet d'adresses est une initiative innovante prometteuse . C'est ainsi qu'en 2012 , l'ensemble du corps préfectoral et des directeurs départementaux interministériels s'est mobilisé pour favoriser l'égalité des chances de ces jeunes en les aidant à finaliser leur projet de création d'entreprise ou de cursus universitaires .

- **La création d'emplois : les emplois d'avenir**

Les emplois d'avenir issus de la loi du 26/10/12 et ses textes d'application sont destinés prioritairement aux jeunes les plus fragiles sans emploi et sans qualification , résidant en zones de revitalisation rurale et en zones urbaines sensibles .

L'objectif est de permettre à ces jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle assortie d'une qualification « professionnalisante », d'où l'importance du volet formation intégré à l'emploi . Lancé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 , ce dispositif place les missions locales et les agences de Pôle Emploi au cœur du processus de prospection des gisements d'emplois et les collectivités territoriales et le milieu associatif au centre de la procédure de recrutement . A noter que les premiers contrats adossés aux emplois d'avenir ont été signés à Chelles dès le mois de novembre à l'occasion d'une visite présidentielle . Le Conseil général de Seine-et-Marne s'est de son côté engagé très tôt à recruter 50 jeunes sous ce régime dans les métiers de la route et à soutenir les employeurs du réseau associatif en finançant 50% du coût mensuel restant à leur charge pour une centaine d'emplois supplémentaires .

## **La santé**

- **Les ateliers santé-ville**

Expérimentés dans les années 2000 , déployés à partir de 2006 dans les territoires éligibles à la politique de la ville , les ateliers santé-ville constituent un outil de développement de projets locaux de santé publique . Ils n'avaient jusqu'alors pas encore été mis en place en Seine-et-Marne . 2012 a mis fin à ce constat de carence avec la création , en partenariat avec la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé - ARS - , les collectivités et les populations concernées , de 5 ateliers à Meaux , Melun , Montereau , Nemours et Mée-sur-Seine , couvrant ainsi la totalité du zonage des CUCS

- **Les contrats locaux de santé**

Dans la continuité de ce dispositif , venant parachever cette démarche partenariale et directement opérationnelle , 5 contrats locaux de santé ont été finalisés avec pour objectif , après diagnostic partagé des spécificités des territoires et du profil de leurs habitants , de réduire la fracture sociale dans le domaine de la santé publique .

## La citoyenneté

- **L'égalité entre les hommes et les femmes**

A ce titre la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité s'est concentrée sur les problématiques de l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes et le soutien à l'entrepreneuriat féminin . En lien avec l'unité territoriale de la Direction Régionale des Entreprises , de la Concurrence , de la Consommation , du travail et de l'Emploi - UT DIRECCTE - , de nombreuses actions ont été engagées , notamment la tenue d'un forum de sensibilisation en direction des chefs d'entreprises et la signature de 11 contrats pour la mixité des métiers dans le cadre de la convention régionale pour le recrutement de femmes conductrices de bus , portant à 30 le nombre de femmes recrutées en Seine-et-Marne .

Par ailleurs , le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF - , à travers ses permanences spécialisées et son club de créatrices , s'est investi dans l'accompagnement des femmes candidates à la création d'entreprises , de plus en plus nombreuses à se manifester sur ce créneau .

- **L'animation sportive et de loisirs**

Le champ de l'animation sportive et de loisirs est un puissant levier d'intégration . Ainsi , 98 actions labellisées « Ville Vie Vacances » ont-elles été financées en 2012 au profit des catégories les plus défavorisées . La pérennisation des aides à l'initiation à la citoyenneté a en outre permis à ces publics d'accéder à une meilleure connaissance de leurs droits et obligations dans le cadre de permanences d'associations ou d'écrivains publics . Dans cet esprit , la rencontre entre les délégués de la préfète et les délégués du défenseur des droits a été l'occasion d'amorcer un mode de fonctionnement inter administratif plus collaboratif pour une coordination plus active des politiques engagées sur les territoires des CUCS . Enfin , dans le prolongement de son action au quotidien avec le milieu associatif , la direction départementale de la cohésion sociale a édité un guide « sports et handicaps » qui constitue un ouvrage de référence pour un public trop souvent éloigné de la pratique sportive .

## **L'ETAT ACTEUR ECONOMIQUE MAJEUR**

Les services de l'Etat , jusques et y compris dans leur fonction régaliennne de contrôle , participent activement à l'animation de la vie économique. En 2012 , l'effort a porté sur un accompagnement des entreprises au plus près de leurs spécificités , de leurs besoins et de leurs politiques de développement , pour leur permettre de s'adapter aux contextes réglementaires les plus complexes et d'affronter une conjoncture déprimée.

### **Le soutien aux entreprises**

- **La simplification des démarches**

Les services financiers de l'Etat ont poursuivi les actions déjà largement engagées en 2011 avec l'intégration du recouvrement des impôts professionnels au sein des services des entreprises , parachevant ainsi la mise en place d'un interlocuteur unique . Les services des impôts des entreprises font désormais bénéficier de leur expertise l'ensemble des usagers professionnels , tant en ce qui concerne la gestion de leurs obligations déclaratives que leurs paiements , en accordant , si besoin est, des délais supplémentaires aux entreprises en difficultés passagères de trésorerie .

2012 aura été marquée par le passage obligatoire aux télé-procédures fiscales ( télé-déclaration comme télé-paiement ) associées à un accès au bouquet de services offert aux usagers professionnels sur leur compte en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) , avec , notamment , la délivrance sur simple « clic » d'une attestation de régularité fiscale .

- **L'aide aux entreprises**

Les services financiers de l'Etat coordonnent leur action économique en faveur des entreprises en difficulté à travers la Commission des Chefs des Services Financiers - CCSF - : en 2012 , 48 entreprises ont bénéficié d'un plan d'étalement de dettes fiscales et sociales , en progression de près de 30 % par rapport à 2011 . La mise en place de ces échéanciers a globalement contribué au maintien d'environ 10 000 emplois .

Par ailleurs , le Comité Opérationnel de Suivi de l'Accompagnement des Entreprises - COSAE - s'est, à la rentrée 2012 , régulièrement réuni autour de la préfète . Il a permis de mobiliser l'ensemble des services de l'Etat concernés - les spécialistes financiers de la Direction départementale des Finances Publiques - DDFIP - et de la Banque de France , mais également les sous-préfets d'arrondissements, la DIRECCTE , l'UT DIRECCTE et la DCSE en charge de la coordination interministérielle à la Préfecture - au profit d'entreprises signalées en difficulté (30) ou a contrario porteuses de projets de développement innovants et à ce titre exemplaires (4) . Cette instance , dont le fonctionnement en réseau s'est avéré des plus efficaces , travaille en relation directe avec le commissaire régional au redressement productif via son correspondant départemental , le secrétaire général de la préfecture .

Ouvert à un plus large public , l'observatoire de l'économie locale animé par la préfète s'est réuni périodiquement pour faire un point de situation sur l'évolution de la conjoncture économique dans toutes ses composantes. Temps fort d'échanges , de mise à niveau de l'information et de retour d'expériences entre tous les acteurs de la vie économiques locale – administrations , chambres consulaires , organisations patronales , représentants des salariés , banques et professionnels partenaires – ces réunions ont rencontré un vif succès et ont permis à leurs participants d'actualiser utilement leurs connaissances des dispositifs légaux d'aide aux entreprises , encore trop souvent méconnus ou insuffisamment exploités .

2012 aura précisément été une année chargée en terme de communication institutionnelle dans le cadre notamment des Comités Locaux des Usagers Professionnels - CLUP - qui regroupe en son sein tous les services de l'administration fiscale et ses partenaires .

En 2012 , le CLUP s'est tenu à deux reprises , en lien avec l'actualité du moment : l'évolution des télé procédures fiscales des professionnels , le nouveau dispositif de tiers de confiance et le contrôle des comptabilités informatisés d'une part , les opérations de révision foncières , le soutien aux entreprises en difficulté et le crédit d'impôt compétitivité-emploi d'autre part .

## **L'encadrement de l'activité des entreprises**

- **Les installations classées pour la protection de l'environnement – ICPE –**

Conséquence du développement économique de la Seine-et-Marne , notamment du secteur industriel , le département compte près de 850 sites industriels éligibles à la législation ICPE , dont 14 dit SEVESO seuil haut et 25 SEVESO seuil bas , soit 17% des établissements recensés à ce titre en Ile-de-France , et 40% des quelques 2100 sites en grande couronne parisienne . D'où l'importance d'un suivi régulier de leur activité et d'un accompagnement attentif des chefs d'entreprises dans leurs démarches technico-administratives pour respecter les prescriptions qui leur sont opposables .

C'est dans cet esprit que travaillent les corps d'inspection et de contrôle des services compétents , chacun en ce qui le concerne : l'Unité Territoriale de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie - UT DRIEE - pour les établissements industriels et d'extraction et la Direction Départementale pour la Protection des Populations - DDPP - pour les sites agro-alimentaires .

En 2012 , l'UT DRIEE a ainsi procédé à plus de 350 inspections dont certaines ciblées sur des thématiques sensibles : risques accidentels , prévention des pollutions air/eau , lutte contre les exploitations illégales de transit et de traitement des déchets , contrôle de l'utilisation et de la diffusion des produits chimiques au titre du règlement Reach avec un focus sur les importations de substances chimiques extra-communautaires , dans un souci d'égalité de traitement entre importateurs tiers à l'Union européenne et fabricants nationaux et de traçabilité des produits .

Chaque fois que possible , une approche transactionnelle avec les exploitants a été privilégiée , débouchant sur la prise de prescriptions d'exploitation complémentaires ( 57 arrêtés ) et un nombre limité de suspensions d'activité ( 3 ) soumis au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques - CODERST- , instance consultative qui se réunit sous l'autorité de la préfète selon une périodicité bimestrielle .

A noter qu'en 2012 , l'UT DRIEE a amélioré sa qualité de service avec une réduction notable de ses délais de procédure . La quasi-totalité des 10 nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation déposées ont été instruites et finalisées en moins d'un an et les dossiers relevant du régime intermédiaire de l'enregistrement en moins de 120 jours .

Autre axe fort de l'engagement de service de la DRIEE et de son UT 77 : l'information des citoyens à travers sa participation active aux différentes commissions locales - de suivi et de surveillance ( CLIS ) , de concertation sur les risques accidentels ( CLIC ) et de surveillance dans l'environnement ( CLSE ) - dont la simplification par fusion des CLIS et des CLIC entrera en vigueur en 2013 .

Dans ce même registre , il faut souligner la forte implication des services de la DRIEE et de son UT , aux côtés des services de la DDT et de la préfecture , dans l'instruction et l'animation des Plans de Prévention des Risques Technologiques - PPRT - adossés aux sites SEVESO seuil haut . En 2012 le PPRT du site BUTAGAZ à Montereau-Fault-Yonne a été approuvé , portant ainsi à 6 le nombre de PPRT finalisés . Les autres , notamment celui de la plate-forme industrielle TOTAL/GPN de Grandpuits , dont le plan de financement des mesures compensatoires s'annonce particulièrement innovant , sont en cours d'élaboration .

- **La sécurité alimentaire**

L'inspection des installations classées agricoles au sein du service Santé /protection animale/environnement de la DDPP collabore étroitement avec celui chargé de l'hygiène et de la salubrité des denrées ,

dans le double objectif de sécuriser l'ensemble de la chaîne alimentaire – de la première mise sur le marché à la distribution – et partant les actes d'achat des consommateurs, concourant à créer un climat de confiance de nature à favoriser la demande et faciliter l'activité exportatrice des entreprises.

C'est ainsi qu'en 2012, la DDPP a pleinement joué son rôle de contrôle mais aussi de conseil auprès des exploitants de la filière agro-alimentaire dans le cadre de l'instruction finalisée de 2 nouvelles demandes d'autorisation, 3 autres étant en cours de traitement. La quarantaine de contrôles initiés à des titres divers a abouti à 4 mises en demeure dont une a rapidement pu être levée, les 3 dernières faisant l'objet de poursuites judiciaires.

Une vigilance particulière a été portée à la surveillance des conditions sanitaires de fonctionnement des établissements d'abattage des ruminants, bien représentés en Seine-et-Marne : les abattoirs de Jossigny et de Meaux ont conforté leur niveau sanitaire II acquis en 2011, et l'abattoir de Montereau-Fault-Yonne a obtenu un agrément conditionnel renouvelable. Il en a été de même pour 3 nouveaux établissements d'abattage de volailles (10 bénéficient déjà d'un agrément pérenne).

Par ailleurs, la DDPP a poursuivi sa politique d'aide aux entreprises en délivrant des certificats d'exportation dans les secteurs de l'agro-alimentaire et animaliers.

- **La sécurité des actes de consommation**

Les services de la DDPP sont également intervenus dans un autre domaine de compétence qui touche plus particulièrement la protection des consommateurs à travers le contrôle qualité des produits alimentaires, notamment les « alicaments » et des produits non alimentaires, ciblé cette année là sur l'utilisation des groupes électrogènes et la mise sur le marché à grande échelle des matériels spécialisés dans le nettoyage haute pression et la détection de fumée.

## L'ETAT ACCELERATEUR D'EMPLOIS

La Seine-et-Marne compte aujourd'hui plus de 1.340 000 habitants C'est le département de la région Ile-de-France qui connaît depuis plusieurs années la plus forte croissance démographique avec une augmentation mécanique de sa population active de l'ordre de + 2%. Son taux de chômage est historiquement le plus bas de la région , en deça des niveaux régional et national . Même s'il résiste bien , la crise économique ne l'a pas épargné et 2012 a été marquée par une érosion lente mais régulière des offres d'emplois avec une augmentation concomitante du taux de chômage, plus sensible que dans les autres départements .

C'est dans ce contexte que les services territoriaux de la DIRRECTE , associés à Pôle Emploi et en collaboration étroite avec les missions locales de l'emploi , se sont attachés à mettre en oeuvre les principaux dispositifs d'aide à la création d'emplois et d'accompagnement des mutations économiques - maintien d'activité ou , à défaut , restructuration de sites - et poursuivre la promotion d'une politique de formation et d'insertion toujours plus volontariste .

Un suivi attentif de ces différentes mesures a périodiquement été assuré dans le cadre des Services Publics pour l'Emploi Locaux - SPEL - animés par les sous-préfets d'arrondissements et du Service Public pour l'Emploi Départemental - SPED - animé par la préfète . Ces instances d'information , d'échanges , d'évaluation et de mobilisation regroupent , à l'échelon infra départemental et départemental , tous les acteurs locaux concernés par les politiques publiques de l'emploi : UT DIRECCTE , Pôle Emploi , missions locales , milieu associatif , collectivités territoriales , chambres consulaires...

Dans cette même logique , un point bimensuel de situation a régulièrement été fait lors du Comité d'Administration Départementale - CAD - qui réunit tous les quinze jours autour de la préfète l'ensemble des chefs de services de l'Etat dans le département.

## **L'aide à la création d'emplois**

- **Les contrats uniques d'insertion**

Pour mémoire , les Contrats Uniques d'Insertion - CUI - , créés en 2008 , se sont déployés dans tous leurs effets en 2010 . Ils regroupent les contrats Initiative Emploi du secteur marchand - CUI/CIE - et les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi du secteur non marchand - CUI/CAE – L'objectif est de favoriser l'embauche des publics les plus éloignés de l'emploi en leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle assortie d'un accompagnement personnalisé . En 2012 , toutes formules confondues , près de 5 900 CUI ont été conclus en Seine-et-Marne , représentant 11,60 % de la totalité des contrats signés en région Ile-de-France .

- **Les emplois d'avenir**

Comme indiqué supra au chapitre « cohésion sociale », les emplois d'avenir , dispositif emblématique de la rentrée 2012 , sont une forme particulière de CUI à destination des jeunes de 16 à 25 ans , sans emploi ni qualification , prioritairement issus des zones urbaines sensibles ou de revitalisation rurale . Le volet accompagnement cible des formations qualifiantes . En l'occurrence , l'accent est mis sur un niveau d'exigence qui a pu un temps constituer un frein à la montée en puissance de ces contrats .

Les premiers ont été officiellement signés en Seine-et-Marne le 8 novembre 2012 à l'occasion de la visite du Président de la République à Chelles .

Globalement , une cinquantaine d'emplois d'avenir ont été créés en 2012 , soit plus du tiers des contrats conclus à ce titre en région Ile-de-France . Facteur de valorisation significatif : le Conseil général de Seine-et-Marne s'est engagé dans ce cadre à faciliter le recrutement de 150 jeunes , dont 50 en interne à ses services , et à financer , pour une centaine d'emplois , la moitié de la part de rémunération mensuelle restant à la charge des employeurs du milieu associatif et de l'économie solidaire .

## L'accompagnement des mutations économiques

- **les conventions de revitalisation**

Outils efficaces de rééquilibrage du développement économique des territoires , les conventions de revitalisation constituent de puissants leviers d'aide à la sortie de crise et contribuent à renforcer la compétitivité des entreprises . En 2012 , l'effort a plus particulièrement porté sur une diversification des actions de revitalisation intégrées aux conventions selon 3 axes :

- le soutien à l'insertion par l'activité économique et à l'économie sociale et solidaire ,
- l'appui à l'innovation , au transfert des savoir-faire et à la mise en réseau des acteurs économiques
- le développement des compétences par la valorisation des ressources humaines

Deux nouvelles conventions ont été signées en 2012 - BASF France et RHENUS LOGISTICS France - impactant le bassin d'emploi de Melun . Elles s'ajoutent aux 3 déjà opérationnelles en 2011 qui ont produit leurs effets avec la création de 142 emplois dont 37 emplois effectivement réalisés et 105 à venir .

- **l'aide au reclassement des salariés : le Contrat de Sécurisation Professionnelle - CSP -**

Ce dispositif permet aux salariés des entreprises de moins de 1000 salariés victimes d'un licenciement économique de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en vue d'accéder à un nouvel emploi pérenne . En 2012 , il a été mobilisé pour les salariés de l'entreprise PREVENT GLASS en liquidation judiciaire depuis le 21 novembre 2011 . La grande majorité des 220 salariés de cette entreprise a adhéré au CSP dont les actions ont été finalisées au cours du dernier trimestre 2012 .

## **La promotion de la formation et de l'insertion professionnelle**

- **le contrat d'objectif et de moyens sur l'apprentissage**

Le développement de l'apprentissage est une des priorités de l'Etat et de la Région Ile-de-France . Le contrat d'objectif , signé à cet effet le 18 novembre 2011 , a été décliné en 2012 à l'échelon territorial . Son contenu a fait l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de l'apprentissage et a débouché sur la définition de 7 objectifs prioritaires :

- renforcer et organiser un maillage territorial des acteurs concernés
- promouvoir l'alternance et l'apprentissage
- encourager le recrutement d'apprentis de faible niveau dans des secteurs porteurs ( comme la logistique )
- sécuriser le parcours des jeunes en CFA
- améliorer l'accès des jeunes les plus vulnérables suivis par les missions locales
- améliorer l'accès des handicapés à l'apprentissage
- agir en faveur de la parité entre hommes et femmes dans le milieu de l'apprentissage

Outre les moyens existants propres aux services de l'Etat et de la Région et l'implication forte des partenaires dans la mise en œuvre de ce plan d'action , deux postes de développeurs territoriaux de l'apprentissage ont été créés . Ils ont été affectés aux missions locales de Sénart et de Torcy pour en assurer la plus large prospection .

Enfin il faut souligner , en marge de cette politique volontariste , l'importance des potentialités en terme de gisements d'emplois liés à de vastes et ambitieux projets de développement local :

- l'implantation ou l'extension de surfaces commerciales , toujours plus nombreuses , qui en 2012 ont débouché sur un potentiel de près de 1100 créations d'emplois , assorti d'une préférence à l'embauche locale .
- le programme de la société « Villages Nature » qui va représenter dans les années à venir un des principaux pourvoyeurs d'emplois du département ( cf focus ci-après )

## **FOCUS SUR ....**

# **LES « VILLAGES NATURE » = SYNERGIES GAGNANTES**

**Le programme « Villages Nature » est un ambitieux projet d'aménagement structurant qui s'articule autour de la construction , sur 259 hectares de terres agricoles et forestières , d'un complexe touristique global de 1730 unités d'hébergement - immeubles et cottages - , commerces et grands équipements de loisirs , axé sur un tourisme inédit de loisir fondé sur la quête d'harmonie entre l'homme et la nature . Ce concept constitue une innovation majeure en terme d'économie touristique , ancrée dans une politique de développement durable , avec la réalisation d'équipements d'animation récréative - un parc aquatique avec son aqua-lagon chauffé par géothermie , des jardins suspendus , des commerces équitables , des restaurants à thèmes etc...-**

**Située au sud-est de Marne-La-Vallée , cette opération a été intégrée au Projet d'Intérêt Général - PIG - du secteur IV de Marne-La-Vallée et a été qualifiée d'Opération d'Intérêt National - OIN - par décret du 25/11/11 . A terme , il générera près de 4800 emplois directs ou indirects .**

**Porté par l'établissement public d'aménagement EPA France et la société Villages Nature - 50% Disney et 50% Pierre&Vacances -, ce projet a induit :**

**- la mise en œuvre parallèle de plusieurs procédures longues et complexes relevant de législations différentes (code de l'environnement, de l'expropriation, de l'urbanisme, forestier, rural....)**

- **la modification du tracé d'infrastructures routières déclarées d'utilité publique le 4 juillet 2007 : l'échangeur autoroutier de Bailly-Romainvilliers et le raccordement de l'échangeur au barreau A4/RN36.**
- **la préparation du futur chantier en terme de recrutement de la main d'œuvre nécessaire à la construction d'une part , et au fonctionnement du complexe touristique d'autre part .**

## **Le contexte réglementaire**

**Dans ce contexte, l'aménageur EPA France a sollicité :**

- **Une enquête publique unique , intégratrice , de déclaration d'utilité Publique - DUP - , englobant les travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet et à l'aménagement de l'ensemble des infrastructures , liées à la fois à sa desserte et à l'amélioration des conditions de circulation dans le secteur , emportant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme - le SDRIF, le SCOT de la Brie Boisée, les PLU de Villeneuve le Comte et de Bailly Romainvilliers - , et déclassant et désaffectant des chemins et voies communales situées dans le périmètre du projet .**
- **Une enquête publique parcellaire destinée à déterminer exactement les terrains à acquérir dans le cadre du projet .**
- **Une enquête publique d'autorisation au titre de la loi sur l'eau**

## **La méthodologie et l'organisation du travail**

**Les enquêtes publiques à lancer relevant de plusieurs domaines , compte tenu du calendrier que s'étaient imposés les porteurs de projet , il était impératif de**

**réaliser la totalité de ces enquêtes en une même unité de temps , l'objectif étant de signer la DUP en juillet 2012 et de conduire les enquêtes publiques en février/mars 2012.**

- **Le comité de pilotage départemental**

**Cet échéancier resserré a nécessité la mise en place d'une méthodologie et d'une organisation de travail réactive qui ont mobilisé l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales associées , dans le cadre d'un comité de pilotage départemental animé , dans sa phase de démarrage par le secrétaire général de la préfecture , et dans sa phase opérationnelle par le sous-préfet de Provins en sa qualité de sous-préfet en charge du tourisme .**

**Ce comité de pilotage dont les travaux ont été coordonnés par la préfecture a regroupé tous les acteurs concernés de près ou de loin par le projet : la société Villages Nature , EPA France , les représentants de la Préfecture de Région , la DRIEA, les 2 sous-préfets d'arrondissement directement intéressés - Provins et Torcy - , la DDT , l'ONF , le Conseil général de Seine-et-Marne , la SANEF , le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement , le DRIEE, le DRIA AF, le ministère de la culture , France Domaine.**

**Installé en mai 2011 il s'est réuni en tant que de besoin en préfecture à quatorze reprises, entre mai 2011 et décembre 2012. Ces réunions ont permis de faire régulièrement le point sur l'évolution des données du dossier, et sur l'articulation entre les différentes procédures engagées . Elles ont permis aussi de détecter les points de blocage et de les dénouer un à un .**

**Il en est résulté un travail collectif collaboratif en mode projet autour du traitement des différents volets du dossier , en temps masqué , le plus en amont possible , avec les effets induits par ce type de fonctionnement : ajustements permanents en fonction des évolutions en cours , analyse glissante des incidences , dans le souci constant de sécuriser les procédures .**

- **L'anticipation de la phase aval**

**Dans la même logique , le démarrage du chantier de construction étant prévu à la fin 2013 pour un début d'exploitation en avril 2016 , la mise en place d'un dispositif spécifique pour anticiper la prospection intelligente des recrutements nécessaires à la réalisation du projet s'est rapidement imposée , sous la forme d'un service public pour l'emploi thématique, animé par le sous-préfet de Provins , et d'un comité technique opérationnel animé par l'UT DIRECCTE .**

**Ces deux instances se sont régulièrement réunies au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 . Un projet de convention définissant la gouvernance et les engagements des partenaires - Etat / Conseil général/Conseil régional - a été préparé . Il sera finalisé en 2013 et servira de feuille de route aux services en charge du recrutement et de l'emploi pour leur permettre de pourvoir aux besoins de la société Villages Nature .**

## **Le bilan : synergies gagnantes**

**Grâce à cette organisation , l'échéancier des opérations a pu être respecté et les actes fondateurs pris : l'enquête publique unique - DUP et parcellaire - et l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau , gérées par les services de la préfecture en lien avec ceux de la DDT , se sont déroulées concomitamment du 1<sup>er</sup> au 31/03/2012 .**

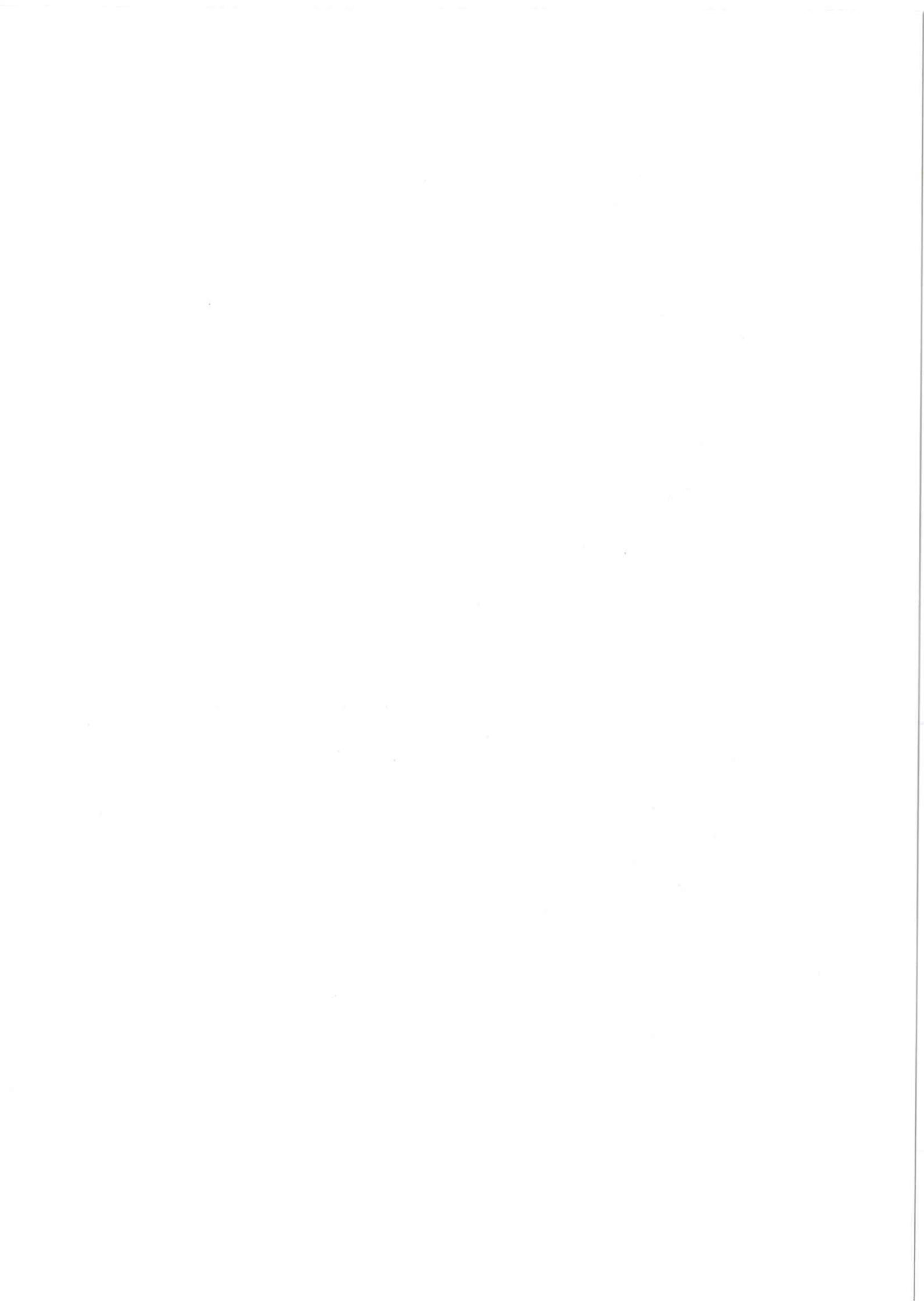
**Les arrêtés préfectoraux , déclarant d'utilité publique le projet Villages Nature avec toutes ses composantes et cessibles les parcelles de terrains nécessaires au projet et autorisant le défrichement , ont été signés le 27 juillet 2012.**

**L'autorisation au titre de la loi sur l'eau a pour sa part été signée le 12 octobre 2012, après passage en CODERST.**

**La sécurité juridique de ces procédures a été assurée : à ce stade , seuls 2 recours ont été enregistrés formés par des propriétaires expropriés manifestement pour peser sur la négociation financière encore en cours .**

**Quant aux procédures d'accompagnement relatives à la géothermie et aux espèces protégées instruites par la DRIEE et aux permis de construire instruits par la DDT , elles ont été diligentées sans délai et n'ont subi aucun retard .**

**Tout est désormais sous contrôle pour assurer le succès de cette opération . Grâce à l'implication sans faille de l'ensemble des services de l'Etat , au premier rang desquels la préfecture , la DDT et l'UT DIRECCTE , et aux synergies à l'œuvre dans un fonctionnement fluide et réactif exemplaire , le programme Villages Nature , en gestation depuis les années 2000 , pourra voir le jour . Cette méthode de travail qui a désormais fait ses preuves est appelée à être modélisée et appliquée à d'autres grands chantiers structurants , notamment dans le cadre des investissements d'avenir du Grand Paris et des projets majeurs de développement territorial de Melun et son agglomération .**



# PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

